

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 11 juin 2010

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil reçoit le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période allant du 27 février 2010 au 29 mai 2010, ainsi que les copies du rapport Q1 destiné à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives clientes, accompagnés d'une lettre et d'un rapport interne concernant le respect par l'Agence des normes de service à la clientèle au cours du premier trimestre de 2010.

Après avoir discuté du taux de participation moyen à nos questionnaires de rétroaction et de la contribution attendue du personnel provenant auparavant du Fonds de stabilisation, la directrice générale décrit les moyens utilisés par l'Agence pour persuader ses clients de maximiser leurs revenus.

FINANCES

Le trésorier fait rapport au nom du Comité des finances et de la vérification, et explique les changements prévus en ce qui a trait au format des états financiers qui doivent refléter la nouvelle structure organisationnelle de l'Agence. Le Conseil accepte les états financiers correspondant à la période se terminant le 31 mars 2010.

Sur les recommandations du Comité, le Conseil décide de transférer le compte bancaire et la marge de crédit de l'Agence à la Caisse Alterna et poursuit son projet d'entente d'impartition avec Dynapro Management pour ce qui est des services de tenue de comptes et de comptabilité.

Le Conseil adopte les changements apportés aux politiques suivantes : Charte du Comité des finances et de la vérification et Responsabilité financière.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil approuve les révisions des politiques suivantes : Charte du Comité de gouvernance et des ressources humaines, rôle de l'administrateur(trice), politique en matière de pouvoir de signature et Règlement no 1, ce dernier étant référé à la FHCC, unique membre de l'Agence, aux fins de confirmation. Le Conseil approuve le Mandat du Conseil d'administration qui demeure inchangé.

Le Conseil examine les résolutions de la FHCC concernant la réception des états financiers vérifiés de 2009 de l'Agence, il reconduit le mandat du vérificateur et nomme

Elain Duvall pour un mandat de trois ans au sein du Conseil en remplacement de Stuart Thomas, qui se retire après six années de bons et loyaux services. Sur la recommandation du Comité, le Conseil accepte que les administrateurs nommés en son sein en 2011 soient invités à assister à la réunion du Conseil du mois de juin en qualité d'observateurs. Par résolution, le Conseil reconnaît ses dirigeants et confirme les nominations au sein du Comité pour les 12 prochains mois.

Sur la recommandation du Comité, les administrateur(trice)s approuvent la révision des outils de sondage pour l'auto-évaluation annuelle du Conseil concernant son rendement, qui doit être effectuée au moyen d'un sondage confidentiel en ligne. Les comités évalueront également leur rendement en 2011.